



CHARTRE REPORTAGE POUSSIÈRE D'IMAGE

Saison 2019-2020

Par la présente, je soussigné(e).....
m'engage à respecter les points suivants concernant l'activité Reportage de l'association Poussière d'image :

Avant le reportage, je m'engage à :

1. M'inscrire obligatoirement à l'activité concernée et respecter mon engagement sauf cas de force majeure
2. Réaliser le reportage bénévolement en tant qu'adhérent(e) de l'association Poussière d'image
3. Respecter l'horaire du RDV le jour du reportage

Pendant le reportage, je m'engage à :

1. Respecter les conditions de prises de vue imposées par l'organisateur (interdiction flash, du trépied, de photographier certains moments, d'aller sur certains lieux non autorisés etc.)
2. Respecter le lieu et les règlements des lieux du reportage
3. Respecter le règlement établi par l'organisateur
4. Ne pas gêner les artistes ou le public
5. Prendre des photos adéquates au reportage
6. Être présent jusqu'à la fin du reportage, donc de l'évènement

Après le reportage, je m'engage à :

1. Renommer les photographies suivant cet exemple :
PoussieredimageNomPrenomDatereportageNumero.jpg
2. Fournir à l'organisateur des photos retouchées (20 minimum) et signées (prénom et nom ou pseudo) pour l'organisateur et son site internet dans un délai d'un mois après la date du reportage.
3. Transmettre les photographies choisies en format .jpg 1500 x 1001 par tout moyen permettant à l'organisation de les recevoir directement
4. Utiliser / diffuser, à titre personnel, les photographies concernées seulement sur mon site / blog / réseaux sociaux ou tout autre site à caractère non commercial
5. Ne pas utiliser les reportages Poussière d'Image pour en tirer, à titre personnel, des profits financiers, la vente de photographies réalisées au cours de reportage Poussière d'Image n'étant pas autorisée. Dans le cas contraire, l'association Poussière d'Image se dégage de toute responsabilité et prendra les dispositions nécessaires pour éviter ces ventes « cachées » (ex : interdiction de reportage, exclusion de l'association)
6. Ne pas signer Poussière d'Image sur les photographies proposées

Accords :

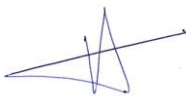
- Je donne mon accord pour que l'organisateur et les artistes puissent seulement diffuser mes photographies sur les site / blog / réseaux sociaux. Mon nom et prénom (ou pseudo) devront obligatoirement apparaître en crédit photo auprès de chacun de mes photographies diffusées. Poussière d'image ne doit pas être crédité.
- Je donne mon accord pour que Poussière d'Image puisse diffuser mes photographies sur son site / blog / réseaux sociaux. Mon nom et prénom (ou pseudo) devront obligatoirement apparaître en crédit photo auprès de chacun de mes photographies diffusées.
- Avec mon accord préalable, l'organisateur et/ou Poussière d'Image pourront utiliser mes photographies pour une exposition publique ou privée ou toute autre utilisation. Mon nom et prénom (ou pseudo) devront obligatoirement apparaître en crédit photo auprès de chacun de mes photographies exposées.

En complément de ces accords et engagements, je suis, de par la loi, le propriétaire inaliénable de toutes les photographies prises par moi-même et aucune autre personne ne peut en revendiquer la propriété ou un quelconque droit d'auteur.

Fait à Toulouse le 5 septembre 2019,

Adhérent Poussière d'image
(signature précédée du nom et prénom)

Président de Poussière d'image



Laurent SIGLIENO